



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 19 novembre 2013

Avenant au contrat de swap relatif aux OCEANES de THEOLIA

THEOLIA et Credit Suisse ont signé le 18 novembre 2013 un avenant au contrat de swap relatif aux OCEANES. Ce contrat, conclu le 6 juin 2012 et amendé le 28 octobre 2012 et le 4 décembre 2012, prévoyait un débouclage à partir de fin octobre 2013 selon les modalités indiquées par la Société dans son communiqué du 7 juin 2012.

Credit Suisse détient actuellement des OCEANES au titre de sa couverture du contrat de swap. Afin de permettre un débouclage approprié de cette position, THEOLIA et Credit Suisse ont convenu :

- de repousser l'ouverture de la période de débouclage au 21 novembre 2013 ; et
- de modifier les règles de débouclage en prévoyant que les positions de Credit Suisse seront débouclées par cession des OCEANES hors marché jusqu'à mi-décembre 2013 et que THEOLIA achèterait ultérieurement à Credit Suisse les OCEANES n'ayant pas été cédées avant cette date.

À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 1 224 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 90 852 262,20 €
Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France
Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO